

Développer la croissance et la compétitivité des entreprises et des territoires

de la COP 21 à la COP 22...

Le développement durable, un enjeu pour les territoires et les entreprises

S'engager pour le climat. En faire une opportunité. André Marcon, Président de CCI France, dresse un bilan de l'investissement des entreprises et définit les priorités auxquelles l'ensemble des acteurs seront confrontés dans les années à venir, en présence d'acteurs impliqués sur leur territoire.

« Si les enjeux de la COP 21 ont été beaucoup médiatisés et que le changement climatique est une cause importante, comment faire en sorte que l'ensemble du tissu économique, et surtout les entreprises sur le terrain se saisissent du sujet ? » demande André Marcon, Président de CCI France. À l'heure de l'entrée en vigueur de l'accord de Paris visant à contenir le réchauffement climatique sous le seuil de 2 °C, « il faut changer notre regard en passant d'une vision sous l'angle de la contrainte à une vision d'opportunité de création de croissance et d'emploi », surtout que « la croissance du marché de l'environnement est évaluée à plus de 10 % durant les prochaines années », estime-t-il. Pour cela, les CCI travaillent notamment en partenariat avec l'Ademe. « En 2015, nous avons sensibilisé et accompagné plus de 74 000 entreprises au développement durable », précise André Marcon.

L'économie circulaire et les sujets liés à l'environnement apparaissent clairement, dans les territoires, comme une opportunité pour les entreprises.

S'il ressort d'une enquête menée en Poitou-Charentes que le terme d'économie circulaire est flou, et trop souvent restreint à la revalorisation des déchets, le sujet du gaspillage alimentaire, par exemple, semble maintenant prioritaire « avec 10 000 tonnes par an en France, soit 16 milliards d'euros, il faut maintenant prendre en considération l'ensemble de la chaîne positive et vertueuse qui permet de mieux utiliser les ressources » précise Philippe Dutruc, Président de la Commission Développement Durable de CCI France, en concluant « Les CCI peuvent jouer un rôle important à l'image de ce que peut apporter l'outil « Actif ». Actif déployé par la CCI Midi Pyrénées, il s'agit d'une application connectée pour valoriser les échanges inter-entreprises ». [L'outil Actif](#) est en effet une plateforme web dont



l'objectif est de mettre l'économie circulaire au service de la compétitivité des entreprises et des territoires en créant des synergies inter-entreprises ou des créations d'activités structurantes pour le territoire.

Partout les CCI s'activent. En Alsace, un outil de prévision des risques climatiques interrégional en lien avec la Suisse et l'Allemagne va être mis en place : dans le cadre d'un projet européen, « Clim'Ability » réunit huit universités, quatre chambres de commerce et d'industrie et les services de météorologie. Ce projet permettra aux collectivités de détecter dans le bassin les risques de canicule et autres épisodes neigeux. « Ce sont les universités qui ont eu l'idée et qui se sont mises en contact avec les entreprises. En novembre, nous allons ouvrir un site d'informations sur le sujet et recruter des entreprises afin qu'elles réfléchissent avec nous » ajoute Maryse Demissy, Directrice Intelligence Économique à la CCI Alsace. D'autres exemples sont cités notamment ceux de [REV3](#) dans les Hauts de France et [TRIA](#) en Pays de la Loire, autour de la troisième révolution industrielle.

Différents scénarii pour la planète

Deux grands scénarii se dessinent pour les années à venir lorsqu'on aborde le sujet du changement climatique, explique Laurent Bopp, Expert du GIEC, Directeur de recherche au CNRS et Professeur à l'ENS. « Le contexte du changement climatique est lié à différents phénomènes. On constate tout d'abord une évolution de la température terrestre. À l'échelle globale, 2015 a été l'année la plus chaude enregistrée, avec la fonte de la banquise et un niveau des mers ayant provoqué une importante érosion côtière », affirme-t-il. De plus, « le rôle majeur du CO2 et des autres gaz à effet de serre est le premier facteur expliquant le réchauffement climatique ces 250 dernières années », poursuit-il. À l'avenir, deux hypothèses sont

possibles, souligne le chercheur : « soit nous adoptons des politiques visant à la réduction, voire la suppression de l'émission des gaz à effet de serre, qui permettra une stabilisation des températures, soit nous continuerons à émettre ces gaz et nous nous retrouverons avec un Arctique libre de glace pendant l'été et un niveau des mers en augmentation d'un mètre vers la fin du 21^{ème} siècle », prévoit-il. Dans tous les cas, « quelques signes positifs ont pu être remarqués grâce à la géovisualisation des données en matière d'émissions », avoue-t-il, rappelant que les participants de la COP 21 se sont engagés à rester sous la barre des 2 degrés, voire 1,5 degrés de hausse d'ici à 2100.

Edito

Mardi 18 octobre 2016, collaborateurs et élus des CCI se sont retrouvés pour penser l'avenir. L'objectif : mettre en lumière les initiatives des territoires, des entreprises et des CCI en matière de développement durable et analyser le rôle potentiel des CCI dans le développement de programmes destinés à impulser croissance et compétitivité. Programmé quelques semaines avant la COP 22 (organisée par le Maroc du 7 au 18 novembre 2016), le Congrès fut l'occasion d'aborder les nouvelles dynamiques territoriales, éco-innovations, opportunités de la transition énergétique ou encore nouveaux modèles économiques.

Développer la croissance et la compétitivité des entreprises et des territoires

de la COP 21 à la COP 22...

Et les entreprises suivent : en Auvergne, les propriétaires du gîte « La Cabourne » ont opté pour l'étiquetage environnemental. Après la réalisation, en 2014, d'un audit de la consommation d'énergie, l'établissement soutenu par la CCI Auvergne et la CCI Haute-Loire - Puy en Velay, a effectué la mise en place d'un plan d'actions pour optimiser leur gestion du gîte, ce qui a permis de réduire leur facture d'électricité de 50 %. Il a obtenu la très bonne note de 4,6/5 dans le cadre de l'expérimentation de l'étiquette environnementale, qui évalue l'impact environnemental d'une nuit d'hôtel. Organisation du parc lumineux, chauffage à la demande, « les clients ont été vite convaincus grâce aux innovations apportées », confie Christophe Fournerie, responsable du gîte, « Il est important d'encourager les consommateurs à mieux gérer leur consommation ».



Le Maroc, un acteur engagé en amont de la COP 22

Organisateur de la COP 22, le Maroc mise sur le développement de programmes visant à l'amélioration de la qualité de l'air et la prévention des risques liés aux fortes chaleurs estivales.

En novembre, la COP 22 s'est déroulée à Marrakech, au Maroc. Ce pays méditerranéen, qui compte parmi ses 33 millions d'habitants, 40 % de ruraux, est surtout concerné par « la montée du niveau de la mer, mais également des périodes de forte chaleur dépassant les 50 degrés », explique Jean-Marie Grosbois, Président de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc. Des conditions climatiques qui « provoquent entre 100 et 150 décès par an dus à la pollution de l'air », indique Dominique Baricheff, Directeur du développement d'ARIA Technologies. Cette PME française dédiée à l'analyse de la pollution atmosphérique, dont une grande partie du chiffre d'affaires dépend du Maroc, mène différents projets sur le territoire. « Nous travaillons notam-

ment avec la Banque française de développement sur l'amélioration de la qualité de l'air. Au nord de Tanger, nous avons travaillé avec une entreprise espagnole sur un projet autour de l'éolien. Plus loin, ce sont les feux de forêt qui nous préoccupent », explique-t-il.

Accompagner les entreprises pour atteindre les objectifs fixés

« Le rôle des CCI, c'est d'accompagner des entreprises comme ARIA », souligne Jean-Marie Grosbois, alors que le Maroc s'est engagé à recourir à 40 % d'énergie renouvelable pour sa consommation d'électricité à l'horizon 2020. Pour y arriver, la CCI française du Maroc propose des découvertes du pays et fournit des espaces aux TPE afin de les aider à s'installer et à développer des projets environnementaux. L'un

des problèmes présent dans le pays reste toutefois le manque cruel de cadres formés afin de porter les ambitions du pays. Face à cela, entreprises et CCI travaillent main dans la main. Par exemple, dans le cadre du projet sur la pollution atmosphérique, « nous avons décidé de créer des observatoires de la qualité de l'air au Maroc, et développé des partenariats avec différentes écoles dont l'École des Mines de Rabat et celle de Douai », explique Dominique Baricheff. « La formation des cadres est essentielle. Nous avons la chance d'avoir des écoles qui s'installent comme HEC. Le travail qui reste à faire est important. Il faut tenir compte des spécificités du pays et de la régionalisation des politiques au Maroc qui permettra aux petites structures d'aller de l'avant », avance Jean-Marie Grosbois.

Développer la croissance et la compétitivité des entreprises et des territoires

de la COP 21 à la COP 22...

Aménagement du territoire : Les défis de l'aménagement des nouvelles régions

Loi NOTRe, nouveaux schémas territoriaux, plans climat air énergie, les territoires font face à de nombreux défis. En matière d'aménagement du territoire, des projets locaux ont émergé et font figure d'exemples, à l'image de Rev3 dans les Hauts-de-France.

Rev3 ou « troisième révolution industrielle » est devenu le fer de lance de la CCI Nord de France. Ce projet, qui a pour but de faire de la région un territoire pionnier de l'économie de demain, basée sur la transition énergétique et les technologies numériques a été inscrit à la feuille de route régionale pour 2030-2050. « Dans notre région, notre consommation énergétique croît de manière exponentielle. Si nous voulons un mix énergétique avec des énergies renouvelables, il faut se donner les moyens de le développer », précise Didier Copin, de la CCI Nord de France, qui a participé à différents projets permettant par exemple le développement de modes de transport plus respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, près de 700 projets sont portés par les entreprises, les collectivités, les start-up. Sont en ligne de mire pour 2013-2050 : nouveau parc d'activités aux abords de l'aéroport de Lille avec expérimentation de nouveaux modes de déplacement, création d'un espace de dialogue pour créer la ville durable de demain, réflexion sur le

biométhane.

Plus au sud, à Lyon, c'est un projet baptisé « Lyon éco-énergie » qui a été créé grâce à une association avec la région Auvergne et l'ADEME dans le cadre du plan Climat air énergie du Grand Lyon. « Accessible à toutes les PME/TPE du secteur industriel du Grand Lyon, le projet leur permet d'être accompagné gratuitement et individuellement par exemple sur la réduction de la dépense énergétique », explique Denis Chazallet, de la CCI Lyon Métropole. Autre projet mené entre la CCI et l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) : EDEL, un guichet unique énergie pour les entreprises de la Loire (42). « Nous voulions éviter l'éparpillement, du coup nous avons opté pour la mutualisation tout en établissant un lien entre nous et les collectivités territoriales », raconte Denis Chazallet. Et cela fonctionne : 50 entreprises sont accompagnées chaque année, avec 600 000 euros économisés en dix ans sur la facture énergétique.

Comme l'illustrent ces témoignages, l'ADEME travaille avec les CCI dans les territoires sur des projets de sensibilisation et d'accompagnement favorisant la transition écologique et énergétique des entreprises

avec notamment une quarantaine de grands projets en cours. Virginie Rocheteau du service Animation Territoriale de l'ADEME a aussi présenté les actions menées sur les territoires avec les collectivités locales en partenariat avec l'Agence en matière d'économie circulaire air énergie climat / bâtiment. Ces actions sont menées pour partie avec les CCI en faveur des entreprises.

Les collectivités locales contribuent ainsi à consolider une vision collective territoriale partagée, pour une synergie gagnant/gagnant avec les entreprises : 400 plans et programmes de prévention des déchets, 150 territoires Zéro Déchets Zéro Gaspillage, 600 plans climat air énergie territoriaux, 400 territoires à énergie positive, 25 villes respirables à 5 ans, 100 plateformes de rénovation énergétique de l'habitat.

Nouveaux modèles économiques, une chance pour tous les acteurs

Le train des nouvelles économies est parti, les acteurs doivent y grimper rapidement, s'ils ne veulent pas rester en rade.

Ces dernières années, de nouveaux modèles économiques ont vu le jour. Les acteurs économiques doivent s'y adapter pour rester compétitifs. Dans un contexte où l'économie collaborative, circulaire, de proximité ou encore de fonctionnalité, rencontre les opportunités offertes par la révolution numérique, les rapports à la propriété et à la consommation ont changé. « Expansion rapide, désintermédiation, et importance de la confiance » sont les 4 leviers de ces changements, ajoute Thomas Busuttill, cofondateur du cabinet Utopies.

Les relations humaines, capital clé pour réussir dans l'économie de demain

Au centre de ce bouleversement, « la qualité relationnelle et l'expérience client sont déterminantes pour la transaction », poursuit-il, persuadé que ces « nouveaux modèles économiques sont complémentaires ». En témoignage, Jérôme Lopin, Directeur de l'innovation d'Aviva. « C'est une grosse machine qui innove en décidant de mobiliser ses plus importants partenaires en matière de croissance : les collaborateurs », indique-t-il. Le projet : un dispositif donnant la possibilité à ces « innovateurs » d'imaginer de nouveaux produits assurantiels. En externe, Aviva veut également créer une communauté d'acteurs dans une démarche gagnant/

gagnant avec des start-up, accompagnées et coachées par Aviva, qui fourniront services et idées innovantes pour contribuer à une meilleure vie de l'entreprise. Pour Julien Munoz, qui anime l'outil Actif à la CCI Midi-Pyrénées, l'économie circulaire « permet aux entreprises de profiter de l'économie collaborative », grâce au « partage des équipements, outils de production, espaces, savoir-faire et autres valorisations des résidus de production qui entraînent une moindre consommation de matières premières, renforcent l'ancrage territorial et permettent de faire des économies ».

Développer la croissance et la compétitivité des entreprises et des territoires

de la COP 21 à la COP 22...

Impulser l'éco-innovation pour booster l'économie

En matière d'éco-innovation, différents projets se sont distingués à l'occasion de ces rencontres. Parmi eux, Drim'in Saclay, projet d'open innovation, et le projet de ENGIE, qui permet à ses collaborateurs d'impulser l'innovation et de les soutenir via un financement et l'incubation des idées exploitables.

Drim'in Saclay est un projet porté par la CCI Essonne, impliquant des PME, des start-up, des labos de recherche et des industriels. Sur trois jours, ces derniers se composent en une équipe pluridisciplinaire, qui réfléchissent, co-construisent et proposent des solutions en réponse aux défis lancés par ces mêmes industriels. Des défis orientés développement durable qui entrent dans une logique d'innovation ouverte, permettant aux entreprises de trouver des solutions durables et aux porteurs de projets de se faire connaître, tout en gardant la maîtrise de l'exploitation de leurs idées. « Grâce à ce programme, nous avons lancé des projets sur le digital au service du tri ou encore un serious game destiné aux collaborateurs

sur la transition énergétique », explique Pierre-Olivier Viac de la CCI Essonne.

Autre projet mené cette fois par ENGIE, acteur majeur de l'énergie en France : la possibilité offerte aux salariés, de proposer des idées afin de développer des produits utiles pour la marque « dans trois domaines : les systèmes de production de l'énergie, la mobilité et les territoires et le confort dans la maison », indique Stéphane Quéré, Directeur Innovation d'ENGIE. Déposées sur une plateforme dédiée, sélectionnées devant un jury, les idées exploitables sont incubées. Aujourd'hui 21 idées sont en construction.

En Bretagne, la CCI a quant à elle choisi trois grands axes d'action pour ses projets d'innovation : « un concours d'éco-inno-

vation, l'animation de communautés, et des études de besoins non satisfaits », explique Loïc Evain de la CCI de Rennes. Par exemple, le concours baptisé « Crisalide » propose un service d'accompagnement, de promotion et de coaching pour les entreprises proposant des projets dans cinq domaines spécifiques : la préservation des ressources naturelles, la transition énergétique, la cohabitation avec notre capital naturel, les solutions sans impact sur notre santé, et l'impulsion du changement. Les meilleurs projets sont portés ensuite au niveau national dans le cadre du Cleantech Open France.

Accélérer la transition énergétique dans les entreprises

Amplifier l'accompagnement des entreprises dans la mise en place de systèmes de management de l'énergie (ISO 50001, EnVol) intégrant les enjeux de mobilité (véhicules électriques, etc.), développer la compétence des entreprises en matière de gestion de leur performance énergétique à travers la formation de référents énergie au sein des entreprises (formation DEREFEI, etc.), informer et accompagner les entreprises dans la consommation et la production d'énergie renouvelable ou encore cartographier et accompagner les filières économiques liées à la transition énergétique (énergies renouvelables, smart grids, etc) : telles sont les quatre propositions sur lesquelles les participants de l'atelier « Transitions et opportunités énergétiques » ont dû plancher pour définir des actions

prioritaires pour les CCI concernant la transition énergétique.

Pour s'inspirer, différentes initiatives leur étaient présentées comme celle de la CCIR Pays de la Loire et la CCI Maine-et-Loire qui ont mis en place le projet « PEPS - Parcours Entreprises à Energies Positives ». Ce dernier permet, à partir d'une auto-évaluation en ligne, de « proposer un parcours d'accompagnement adapté, avec un objectif de 5 à 30 % d'économies d'énergie ». Labellisés comme « produits et services développement durable des CCI », leur transfert aux CCI d'autres régions sera facilité. Quant à la CCI Nice Côte d'Azur, elle a mis en place des dispositifs visant à la fois à maîtriser la demande d'énergie des entreprises (Eco'Energies) et à organiser

l'offre de service d'entreprises spécialisées en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de réseaux électriques intelligents (club smart grids). La cartographie en ligne Carto'PV permet d'identifier le potentiel photovoltaïque des toitures et des parkings des entreprises du département des Alpes-Maritimes.

Jean-Michel Youinou, Responsable marché environnement et énergies renouvelables du Crédit Coopératif, a présenté les outils de financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables mis en place par le Crédit Coopératif, notamment en lien avec la Banque européenne d'investissement (BEI).

Conclusion

En conclusion de la journée de débats, Philippe Dutruc, Président de la Commission Développement Durable de CCI France, rappelle que CCI France et les CCI représentent le premier réseau de proximité des entreprises et des territoires, « les CCI ont un rôle central à jouer dans le développement de projets d'envergure au sein des territoires. Elles doivent s'engager dans trois niveaux d'action : l'intelligence économique, la digitalisation et enfin le développement durable. Plus de 80 000 entreprises sont déjà sensibilisées et suivies chaque année par les CCI en matière de développement durable.

Eric Darlot,

au nom de l'ADEME (Service Entreprises et Eco-Technologie) confirme le soutien de son établissement à l'ensemble des conseillers des CCI à travers le partage d'information et d'outils. Il souhaite que l'on puisse construire, développer et diffuser un argumentaire économique à partir des expérimentations mises en place pour en faire bénéficier d'autres entreprises.

Cette newsletter a été réalisée par le Groupe AEF.
Décembre 2016

Suivi de projet et coordination éditoriale :
Stéphanie Carvalho
Rédaction (www.groupeaef.info) :
Evelyne Orman
Mise en page :
C.souliergrafic